

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE : *Voici venir le temps...*

Après « les grues et les tronçonneuses », voici venir le temps des scies, des tronçonneuses et des pelleteuses.

Au demeurant, certains espèrent que les grues ne sauraient tarder.

Nous n'en faisons pas partie !

Cela commence par un préau dont on scie la charpente pour la « sauver ».

Après tout, et quoiqu'on le déplore, nos ancêtres sont en partie responsables de la disparition du donjon. Ils le détruisirent pierre par pierre jusqu'à ce que, réduit au rang de ruine, il finisse par décision municipale (déjà !!!) sous la route de Bordeaux (actuelle rue du Général de Gaulle).

Cela continue par des platanes centenaires que les tronçonneuses abattirent en une journée.

Cela finit quand les murs de notre école tombent sous le coup des pelleteuses.

Dans les pages qui suivent, nous reviendrons plus longuement sur les trois étapes.

Chers adhérentes et adhérents,
les photos parlent pour moi, la colère me laisse sans mot.



ECOLE GAMBETTA

Le 23 avril, ASPIT déposait un recours gracieux contre le permis de construire de l'Hôtel de Ville. Ce recours laissait 2 mois à M. le Maire de La Teste de Buch pour répondre à la demande de suspension du permis, c'est à dire jusqu'au 25 juin. Le 11 mai nous apprenions que l'ADDU FU s'apprêtait à récupérer le préau de l'école à partir du 14. Après avoir alerté les adhérents par courrier électronique, ainsi que la presse, nous nous y sommes rendus et avons constaté le début des démolitions. S'ensuivit une discussion avec le Président de cette association qui a dit maintenir sa volonté de poursuivre les travaux. Ce qu'il fit.

Le jour même, nous contactons un avocat pour une demande de référé de suspension auprès du tribunal Administratif de Bordeaux. Le Conseil d'Administration du 23 mai décidait, à l'unanimité des présents, de donner mandat à Maître Jérôme Noray-Espeig pour représenter

l'association devant le Tribunal. Le montage du dossier a été long, la demande de référé ne pouvant se faire qu'en même temps que le recours contentieux. Il y avait donc deux dossiers distincts à mettre en place. Il ne s'agissait pas de se tromper !

Hélas, les mauvaises surprises ont continué à affluer.

Le lundi 11 juin, le Maître d'œuvre (la société AUXIFIP, autrement dit le Crédit Agricole) décidait de l'abatage des platanes. Alertés par des adhérents, ASPIT décidait de faire une « mini manifestation » le mardi 12 juin et appelait d'autres associations à la rescousse. Il est bien évident qu'un jour de semaine à 14 heures, nous n'espérons pas la grande foule, mais nous étions une trentaine de personnes décidées, après avoir déposé notre banderole et répondu à Sud-Ouest,

à nous diriger vers l'Hôtel de Ville afin de demander audience à M. le Maire. Après négociations nous avons pu lui dire notre colère et notre peine. Vous trouverez dans la page 3 un extrait de la lettre envoyée par Vincent Taffard ; lettre qui vous donnera quelques arguments présentés par M. Eroles ainsi que ce qu'en pense Vincent...et nous.

Enfin, le 15 juin, la demande de référé était déposée au tribunal et les parties adverses : La Ville de La Teste de Buch et AUXIFIT en recevaient la notification (le 19). Mais le 18 juin, les travaux de démolition débutaient et ils n'ont pas cessé.

La convocation du tribunal pour le référé de suspension a été fixée au 2 juillet.

Le permis de construire (c'est à dire de détruire) vient d'être apposé sur l'Ecole Jean Jaurès....



MAISON LESCA

Un malheur n'arrivant jamais seul, nous apprenons la disparition prochaine de l'imposante maison, agrémentée d'un parc aux arbres plus que centenaires, située aux 3 et 5 rue V. Hugo.

Encore une destruction d'édifice en pierres de lest et pierres de taille datant de fin XVIII-début XIX !!!

La façade composée de deux ailes identiques présente en son centre une porte cochère. Par cette porte entrons dans l'histoire de cette demeure étroitement liée à celle de la famille Lesca.

Pierre Lesca né en 1785 fut tonnelier, négociant en vin et produits résineux. La maison fut aussi un relais de poste-auberge. Deux des fils Frédéric et Bernard dit Léon s'illustrèrent dans la vie locale :

◆ Frédéric en inventant un procédé de fabrication de colophanes et en créant en 1817 la première distillerie de produits résineux du S.O dans le quartier des Pignes.

◆ Léon, ingénieur, participa à la construction du port d'Alger. Le style mauresque l'inspirant, il fit construire la Villa Algérienne au lieu-dit

« La Vigne » du nom de la vigne qu'il y avait plantée. La villa a, hélas, été détruite.

Il ne reste plus que la chapelle récemment restaurée.

André Lesca, petit fils de Frédéric, dirigea une usine de produits résineux dans la rue qui porte son nom, près de la gare de La Teste. C'est Jeanne Lesca qui vendit à la dernière propriétaire (Mme Leblanc).

Et, AUJOURD'HUI c'est un promoteur : PICHET qui prend le relais !!!!!!! Pour la raser, bien sûr.



Mardi dernier, vous avez reçu quelques testerins venus témoigner de leur douleur de voir abattus les 18 platanes centenaires de l'école Gambetta, et de leur colère de voir détruits un certain nombre de bâtiments publics ou privés du centre ville, remplacés par des constructions dont vous nous invitez à admirer l'harmonie et la modernité.

De votre argumentation, je retiens ces quelques points, espérant ne pas trahir votre pensée :

1. Vous constatez notre désaccord. Mais vous ajoutez que votre majorité en a décidé ainsi et vous nous donnez rendez-vous en 2014 pour les municipales, comme si la destruction du patrimoine testerin était une idée de droite, et sa conservation passéiste une idée de gauche, et qu'il suffisait de **changer d'équipe**. Le problème est que ces **destructions sont irréversibles** et que la conservation du peu de patrimoine architectural testerin qui reste **intéresse tous les citoyens**, au-delà de leurs engagements politiques. Je ne suis moi-même d'ailleurs inféodé à aucun courant politique, et ne suis attaché qu'à la notion de bien public.

2. Avec une modestie touchante, vous ajoutez que vous n'êtes que « de passage » dans vos fonctions municipales : mais si vous ne faites que passer, que faites-vous de l'héritage reçu, ces bâtiments publics ou privés des XVIII et XIX^os dont vous êtes comptable ? Comment osez-vous porter la responsabilité de

détruire le peu qui reste des traces d'un passé auquel sont légitimement attachés les descendants des vieilles familles de La Teste, ainsi que de très nombreux testerins plus récemment installés ? Vous connaissez sans doute un peu l'histoire de notre ville, et savez que les équipes municipales

**Extrait de la lettre
de Vincent TAFFARD**

**au Maire de La Teste de Buch
envoyée le 15 juin 2012**

qui se sont succédé depuis deux siècles ont laissé détruire, avec une rare inculture, une quantité importante de vestiges historiques. On ne sait même pas, aujourd'hui, où sont entreposés nombre de pierres sculptées et de documents du vieux La Teste, jetés par coffres entiers comme me le racontait il y a cinquante ans Monsieur Boisot, beau-père du Commandant Ragot. Est-ce dans cette tradition d'inculture que vous avez choisi d'inscrire votre action ?

3. Vous évoquez les nouvelles orientations du Grenelle de l'environne-

ment, et les recommandations des nouveaux géographes : il faut densifier le centre-ville, dites-vous, pour éviter d'avaler les espaces périphériques par une extension inconsidérée des zones pavillonnaires. Certes, cela est juste. Mais faut-il pour autant abattre des arbres séculaires, raser des immeubles chargés de sens, en ce qu'ils témoignent de notre histoire, de nos racines, des choix de nos ancêtres et de nos grands-pères et de leurs sacrifices ? Les écoles primaires de pierres et de briques, et leurs cours ombragées bordées de salles de classe, symbole émouvant de la promotion sociale que la République a voulu offrir aux plus pauvres, sont-elles une telle offense à vos regards que vous préférez les vouer aux pelleteuses des promoteurs immobiliers ?

[...] Je le répète, il n'est pas convenable d'opérer des choix politiques momentanés, liés à l'air du temps, aux caprices alternés d'une majorité puis d'une autre, ou à d'éventuels intérêts immobiliers ou financiers : il s'agit d'inscrire démocratiquement l'avenir de notre cité dans le respect de son passé, sans quoi la vie locale

perd tout son sens, désorientée et brutalisée par des choix qui conduisent à **créer une ville qui ne ressemble plus à rien, qui n'inspire plus rien et ne rassemble plus personne.**

Vincent Taffard



Non, non, ce n'est pas une faute de frappe. Je traduis simplement en langue du 21^{ème} siècle le nom donné à la sculpture du rond point de Camicas. Ils l'ont donc nommé « Le phare des Boïos ». Cela partait d'un bon sentiment et un « érudit » testerin –ou autre ? - a trouvé que le nom de Boïos faisait savant ...ou exotique selon l'origine de l'inventeur du nom.

Seulement voilà, Boïos est le nom aquitain de la ville antique des boïates, ancêtres des testerins, c'est vrai ; MAIS c'est le nom d'une ville et non celui des habitants de cette ville. Par conséquent, nous traduirons désormais en langage ordinaire : le phare des La Teste de Buch. Et on pensera que les habitants de cette commune sont...incultes.

Allons ! certains, de cette manière, se sentiront moins seuls.

Après avoir examiné la seconde partie du titre de la sculpture, voyons la première : le phare. J'ai eu beau tourner autour du rond point, la chose ne m'a pas semblé ressembler à un phare mais plutôt à un obélisque (Monument quadrangulaire en forme d'aiguille, élevé sur un piédestal. Dixit le Littré), ce qui s'accorderait avec le bâtiment pharaonique qui nous occupe actuellement.

Le phare des...La Teste de Buch

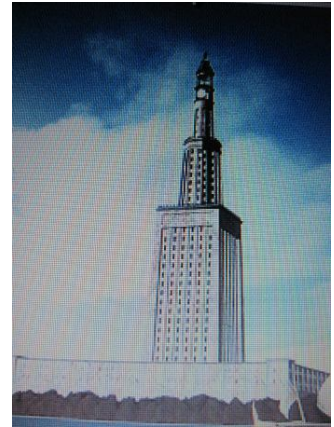
Nicole Léglise

Nous constatons donc une cohérence dans la vision égyptienne antique de notre maire. C'est, certainement, une néo-modernité... qui nous coûte la modique somme de 150000 Euros. Et pourtant, on est loin du phare d'Alexandrie !

Bon, tout ceci est un souci de papillon en regard du massacre programmé de nos écoles et de nos arbres centenaires qui ont le malheur de n'être pas égyptiens.

Certes, j'ai la dent dure mais d'autres, hélas, ont des tronçonneuses et des pelleuses inoxydables.

Ci contre : Le phare d'Alexandrie + une photo du phare des « Boïos »



Ma mauvaise humeur...

Colette Estrade

Décidément, nous *vivons* de drôles de temps où l'on peut voir successivement : Rétrécir de 1 m 50 une route à grande circulation, tout en rendant les trottoirs impraticables pour qui voudrait s'y réfugier en cas de danger.

Une modeste maison totalement *enclavée* et privée de soleil par un immeuble la

surplombant.

Une de nos anciennes et plus belles maisons livrée à un promoteur qui a déjà colonisé le centre de La Teste d'immeubles d'une banalité à pleurer, au dessus d'une quantité de commerces dont on peut se demander si tous *trouveront* preneurs.

Projeter un immeuble de style aérogare à usage de mairie.

A quand la démolition de la Maison Lalanne et de l'actuelle Mairie, laquelle n'en déplaît à un ignorant des styles est bel et bien du XVII^e siècle ?

Appel aux adhérents qui sont invités à envoyer leur billet d'humeur soit version papier au 6ter rue de la Marne, soit par mail : aspit@hotmail.fr

RECOURS DES TIERS

Quand un terrain bâti ou non, riverain de sa propriété est vendu, un affichage constaté par huissier est déposé 2 mois avant la signature définitive. On peut donc aller au service urbanisme et contester le permis de construire. Ceci à la condition expresse d'être riverains et vaut pour une maison individuelle ou un immeuble. Si vous êtes dans ce cas, prenez contact le plus tôt possible soit avec la présidente au 05.56.66.36.57 soit avec la vice-présidente au 05.56.54.44.94 .

FAITES PASSER L'INFORMATION